

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Le Parlement européen a refusé ce midi d'octroyer la décharge budgétaire à l'agence Frontex. Il s'agit d'un véritable camouflet pour l'agence et sa direction.**

Chaque année, le Parlement européen se prononce sur l'octroi de la décharge budgétaire à ses agences financées par des fonds publics. Avec un budget de 693 millions d'euros en 2022 (contre 118 millions en 2011), Frontex est l'agence européenne la plus financée. Pour la première fois, les eurodéputés ont décidé de rejeter cette décharge, contestant ainsi sans équivoque le fonctionnement et usage des fonds publics effectué par la direction de l'agence.

*“Ce refus d'octroyer la décharge n'a rien de surprenant alors que les preuves de violations des droits humains par l'Agence et de dysfonctionnements internes se multiplient”, constate la députée européenne Saskia Bricmont, qui dénonce depuis longtemps les agissements de l'agence. “Au cours des dernières années, des ONG et journalistes ont rapporté de nombreux cas de non-respect des droits fondamentaux aux frontières extérieures de l'UE, notamment des refoulements illégaux. Il est de la responsabilité de notre Parlement de contrôler de plus près le fonctionnement d'une agence aussi puissante, qui est financée avec l'argent des contribuables européens.”*

Le Parlement européen a rappelé à de nombreuses reprises l'agence à ses obligations notamment sur l'engagement d'agents de protection des droits fondamentaux ou la cessation de ses activités de retours avec la Hongrie. Le rapport de l'OLAF a également révélé que Frontex prenait des mesures actives pour s'assurer que les refoulements commis par les autorités grecques restent sous silence.

Pour Saskia Bricmont et le groupe Verts/ALE, le refus d'octroyer la décharge budgétaire est une première étape, qui doit mener l'UE vers une autre politique migratoire.

*“L'agence doit être radicalement réorganisée. En termes d'opérations conjointes, Frontex ne doit coopérer qu'avec des pays qui agissent dans le plein respect des droits fondamentaux. Les coopérations avec des pays comme la Libye doivent donc cesser. Nous exigeons également que tout incident fasse l'objet d'une enquête approfondie et contraignante. Par ailleurs, la Commission européenne devrait conditionner les financements pour la gestion des frontières au respect des droits fondamentaux par l'État membre concerné”, explique Saskia Bricmont. “Plus généralement, nous réclamons une autre politique migratoire européenne, basée sur l'accueil et la solidarité.”*

Pour plus d'informations:

[camille.goret@europarl.europa.eu](mailto:camille.goret@europarl.europa.eu)

+32 493 18 82 80